

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Direction Générale des Enseignements
et de la Formation
Direction de la Formation Doctorale

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
المديرية العامة للتعليم والتكوين
مديرية التكوين في الدكتوراه

N° 503 / D.G.E.F/D.F.D/2026

Alger, le 31 AOUT 2026

À Monsieur le Recteur de l'Université des Sciences de la Santé
Mesdames et Messieurs les Doyens des Facultés de Médecine

**Objet : Renouvellement des membres des Comités Pédagogiques Régionaux
de Spécialité (CPRS).**

Dans le cadre du renouvellement des membres des Comités Pédagogiques Régionaux de Spécialité (CPRS), et conformément aux dispositions de l'arrêté n° 1271 du 27 Septembre 2023, fixant les règles d'organisation et de fonctionnement des Comités Pédagogiques Régionaux de Spécialité (CPRS) et des Comités Pédagogiques Nationaux de Spécialité (CPNS), j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de l'organisation des élections au sein de vos établissements respectifs, durant la période allant du 02 au 15 novembre 2026.

À cet effet, je vous prie de veiller à la mise en œuvre de l'ensemble des dispositions prévues par l'arrêté précité, notamment celles relatives à l'établissement et à la validation des listes électorales, à l'information des personnels concernés, à l'organisation du scrutin ainsi qu'à la désignation des représentants appelés à siéger au sein des CPRS.

Par ailleurs, Je vous saurais gré, d'assurer une large diffusion de la présente démarche auprès des structures et personnels concernés, et de veiller au strict respect des conditions, procédures et délais prévus par la réglementation en vigueur, afin de garantir la régularité et la transparence de l'opération électorale.



Les résultats du scrutin, accompagnés de l'ensemble des pièces justificatives requises devront être transmis à la direction de la formation doctorale dans les délais impartis, afin de permettre la finalisation de la composition des CPRS et leur installation dans les conditions réglementaires.

Compte tenu de l'importance de cette opération pour le bon fonctionnement de dispositifs pédagogiques régionaux de spécialité, je vous remercie de bien vouloir lui accorder toute l'attention requise et de mobiliser les structures concernées afin d'e assurer le bon déroulement dans le respect des dispositions réglementaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les Doyen l'expression de ma considération distinguée.

50-20
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
مدير التكوين في الدكتوراه
إمضاء: سعد رشيد
S